



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

Port-au-Prince (Haïti), le 8 décembre 2025

Rapport ULCC : le RHAJAC exige la saisine immédiate du parquet de Port-au-Prince contre l'ancien président Michel Joseph Martelly pour corruption et fausse déclaration de patrimoine

Le Réseau haïtien des journalistes anti-corruption (RHAJAC) prend acte du rapport explosif publié ce 8 décembre 2025 par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), lequel accuse l'ancien président Michel Joseph Martelly d'avoir falsifié sa déclaration de patrimoine en dissimulant des mouvements liés à ses biens meubles et immeubles, une infraction grave qui ouvre la voie à des poursuites pénales pour enrichissement illicite.

Le rapport étend également les soupçons à plusieurs membres de son entourage :

Sophia Saint-Rémy Martelly, son épouse ;

Olivier Martelly, son fils ;

Yves Joseph, dit "Tijo" ;

Lionel Valbrun ;

Richemond Dérénoncourt, ainsi qu'à d'autres proches, tous cités pour des actes ayant gravement compromis les finances publiques et l'intégrité de l'État.

Face à ces révélations d'une gravité exceptionnelle, le RHAJAC exige :



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

Port-au-Prince (Haïti), le 8 décembre 2025

- 1- la saisine immédiate du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Port-au-Prince, Me Fritz Patterson Dorval ;**
- 2- l'ouverture d'une enquête pénale complète contre Martelly et les personnes citées ;**
- 3- la convocation urgente de tous les mis en cause ;**
- 4- la sécurisation immédiate des documents, comptes, transactions et avoirs susceptibles d'être liés aux faits incriminés.**

Toute hésitation du parquet favoriserait la disparition de preuves et renforcerait l'impunité au plus haut niveau de l'État.

Le RHAJAC demande la transmission sans délai du rapport ULCC du 8 décembre 2025 au parquet de Port-au-Prince afin d'engager l'action publique. Haïti réclame justice : l'ère où les anciens dirigeants échappaient systématiquement aux poursuites doit prendre fin.

Cette affaire, symbolique et explosive, met en lumière l'ampleur de la corruption qui gangrène l'appareil d'État. Le pays retient son souffle : la justice laissera-t-elle encore passer cette occasion d'agir ?



**Djovany Michel Secrétaire
général du RHAJAC Pour
authentification : rhajac.org
Contact presse : +509 4159 1359**